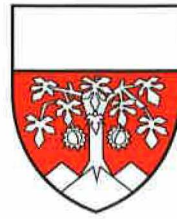


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

Dans le dernier numéro des Quatre Coins du Mont vous avez pu lire que le Conseil communal, dans sa séance du 20<sup>e</sup> juin, a autorisé la Municipalité à entreprendre la construction d'un bâtiment destiné au Service du feu. Il sera érigé à la route du Jorat à la place de l'ancien battoir dont la démolition a débuté dans le courant du mois d'août. Etant donné l'importance de cet investissement et par le fait qu'il est effectué par une collectivité publique, nous sommes soumis à la législation sur les marchés publics entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997. Cela nous oblige à faire paraître des annonces dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud, afin que n'importe quelle entreprise de Suisse puisse soumissionner. Une fois les soumissions rentrées, elles sont contrôlées puis classées en fonction d'un certain nombre de critères préalablement définis. Elles obtiennent ainsi une note et l'adjudicataire, en l'occurrence l'autorité communale, a l'obligation d'adjuger les travaux à l'entreprise qui a obtenu la meilleure note. Cette procédure permet, dans une certaine mesure, d'éviter « les combines » et « les arrangements » mais elle a le gros inconvénient de restreindre considérablement le choix de l'adjudicataire qui est contraint d'attribuer les travaux à l'entreprise qui a obtenu le premier rang dans le classement.

## Promotion du télé-réseau

Nous avons souvent des demandes d'habitants du Mont désireux de se raccorder au télé-réseau. Cela nous a incité à intervenir auprès de la direction des Services Industriels de Lausanne qui a décidé d'une action promotionnelle valable jusqu'à la fin de l'année en

cours, réservée exclusivement pour l'instant aux quartiers déjà équipés du télé-réseau. Le coût d'un raccordement est de **Fr. 2'200.-** par bâtiment plus **Fr. 200.-** par appartement s'il y en a plusieurs. A partir de sept appartements le coût du raccordement est fixé forfaitairement à **Fr. 3'500.-** par bâtiment.

Actuellement le télé-réseau offre 41 programmes de télévision et autant de radio. Moyennant un décodeur on peut bénéficier de 30 programmes de télévisions supplémentaires. Il est aussi possible de se connecter par câble à Internet.

**Les personnes que cette offre de durée limitée intéresse, peuvent prendre contact avec les Services Industriels de Lausanne, division Télé-réseau au numéro de téléphone : 315 96 51/52.**

## Bus train pyjamas

Depuis plusieurs années, la Corel a mis sur pied le service bus train-pyjamas en collaboration avec les TL, le LEB et Taxi service. Les communes qu'il dessert, le financent en partie. Ce service assure une liaison entre les communes de la région lausannoise et le chef lieu, les nuits des vendredis et samedis à l'intention des jeunes pour le prix modique de **Fr. 3.50** la course. Pour le Mont, les bus partent de St-François à 01 h 40 et à 03 h 20, passent par Bel-Air, les Bergières, la Blécherette, les Casernes, le Vieux Moulin, le Mont, Cugy et Froideville.

A la rentrée scolaire du mois d'août, une promotion pour ce service a été faite dans les écoles de la commune auprès des jeunes de 16 ans et plus, afin qu'ils le connaissent et l'utilisent. Cela doit notamment permettre d'éviter « les pépins » parfois graves qui arrivent sur le chemin du retour après une soirée voire une partie de la nuit, passée en ville avec des copains.

## Budget communal 2001

Chaque année à pareille époque la Municipalité élabore le budget de l'année suivante, qu'elle soumet au Conseil communal dans sa séance du mois de décembre. Celui de l'année prochaine va être très différent des précédents en raison de l'entrée en vigueur au premier janvier 2001 du premier train de mesure EtaCom et de la péréquation horizontale. Si l'on sait que cette dernière va nous coûter Fr. 1'000'000.-, on ignore totalement, au moment où j'écris ces lignes, début septembre, ce que nous coûtera EtaCom. On sait simplement que le canton assumera la responsabilité de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire, et que les communes devront payer la moitié de ces coûts. On ne connaît pas les critères sur la base desquels les communes seront taxées ni les éventuelles dépenses qu'elles n'auront plus à assumer. On nous promet quelques indications fin septembre seulement. Il y a fort à parier que tout cela se terminera par un nouveau transfert de charges du canton sur les communes.

*D. Grosclaude, syndic*

## Paroisse du Mont

### Camp - camp - camp...

**Vous aimez la montagne, la neige...**

Vous désirez vivre la communauté chrétienne dans toute sa richesse, vous êtes jeune ou moins jeune, en couple, en famille, seul ou seule.

Alors n'hésitez pas, **inscrivez-vous au camp qui se déroulera du mardi 26 décembre 2000 au mardi 2 janvier 2001 à Ovronnaz** en Valais au chalet La Cordée. Ski, ski de fond, bains

## Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

**Le vendredi de 19h00 à 20h30**  
**Le samedi de 19h00 à 20h30**  
**Le dimanche de 10h30 à 12h00**

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

thermaux, balades occuperont vos journées, quant aux soirées, elles vous donneront l'occasion de partager la foi, de vivre la louange et la prière et nous passerons ensemble la nouvelle année!

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la paroisse, Madame Moser, tél. 652 92 80

## Cafés - contacts

Cordiale bienvenue à ces moments de partage qui nous permettent de rencontrer l'autre et de sortir de son chez soi.

### Notre prochain rendez-vous:

Le **9 novembre 2000 à 9h00** à la maison de paroisse.

Madame Elsa Blanc partagera avec nous son service auprès des personnes d'Amérique du Sud.

A bientôt...

Pour la paroisse  
Chantal Romy

## De nos institutions



**CMS**

### J'accompagne un proche malade handicapé âgé: Comment faire face? Besoin de partage, de soutien.

Alors joignez-vous au groupe qui se rencontre chaque mois depuis février 1996 autour des questions que pose quotidiennement un tel accompagnement.

Vous y trouverez un climat d'écoute, de respect et de confiance et aurez aussi l'occasion d'être informé par des spécialistes sur la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques, le processus de deuil et tout autre sujet qui pourrait vous intéresser.

**Lieu:** CMS (bâtiment administratif),  
Rte de Lausanne 16, 1052 Le Mont.

**Dates:** 7 septembre, 5 octobre,  
9 novembre et 7 décembre 2000.

11 janvier, 8 février, 8 mars,  
5 avril, 3 mai et juin 2001.

**Horaire:** de 19h00 à 21h00

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Marie-Jo Magnin, ou au moyen du présent bulletin.

## Repas chauds Livres recherchés

Les habitants des communes de **Bretigny, Morrens, Froideville, Lausanne quartier de Montheron, Le Mont et Cugy** bénéficient, si la situation le nécessite de repas livrés à domicile.

Pour que chacun puisse apprécier ces mets préparés par l'**EMS «La Paix du Soir»**, les repas doivent être livrés régulièrement à domicile.

### Nous avons besoin de vous

Vous appréciez:

- le contact avec des personnes âgées

Vous disposez:

- d'un véhicule
- d'une plage horaire entre 10h30 et 12h30

Nous désirons pouvoir compter sur une petite équipe de personnes intéressées à intégrer ce service. Celles-ci sont indemnisées pour leur frais.

Si vous souhaitez en faire partie envoyez le bulletin de réponse ci-dessous dûment rempli.

Marie-Jo Magnin

## A savoir



### Association pour «la création d'une garderie»

**Avantages et inconvénients des différents types d'accueil de la petite enfance:**

- **La garde de l'enfant dans sa famille:** permet de se consacrer à son enfant en multipliant les expériences nécessaires à ses besoins. Idéal pour lui, ce mode de garde peut se révéler trop exigeant pour les capacités financières ou affectives de ses parents.
- **La garde à domicile par un tiers:** limite les déplacements de l'enfant et le laisse dans un cadre familial. L'inconvénient réside souvent dans la grande jeunesse et une certaine inexpérience éducative.
- **Le jardin d'enfant ou l'atelier d'expression:** répond aux besoins de garde ponctuelle ou de courte durée. Il permet d'aborder la socialisation et les activités de groupe avec du personnel spécialisé, et favorise l'expression créatrice et artistique.

### Bulletin d'inscription pour: Rencontre au CMS Livres de repas chauds

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Tél. prof./privé: .....

Je m'inscris pour les séances du groupe « Comment faire face ? »

Je m'inscris pour m'intégrer au service « Repas chauds »

Veuillez retourner votre bulletin à:

**Marie-Jo Magnin, responsable d'équipe,  
Centre Médico-Social, route de Lausanne 16, 1052 Le Mont**

• **La maman de jour:** apporte une ambiance familiale à l'enfant et offre aux parents l'occasion de partager leurs expériences avec une maman expérimentée. Il peut occasionnellement se créer une rivalité affective par rapport à l'enfant. L'insuffisance de mamans de jour disponible est le principal facteur limitatif.

• **La nurserie-garderie:** est compatible avec les horaires professionnels des parents. C'est un lieu de développement d'action éducative sur l'enfant et d'informations pour les parents. Les nourrissons de milieux défavorisés y trouvent une certaine compensation, et un dépistage/une aide en cas de carences affectives ou de difficultés psychologiques. Les inconvénients principaux résident dans une certaine répétition des rythmes et des activités, et dans la multiplicité relative des intervenants.

En résumé, toutes ces structures sont utiles et complémentaires. Chaque famille peut ainsi trouver la solution la plus adaptée à ses besoins, valeurs et aspirations. De plus, l'organisation judiciaire des modes de garde est un moyen de prévention médico-sociale.

*Le Comité de l'association*



## **APE** **Association vaudoise** **des Parents d'Elèves**

L'APE vous informe que la **vente d'habits d'hiver aura lieu le mercredi 11 octobre 2000** de 14h30 à 17h30.

La récolte se fera **le mardi 10 octobre 2000** de 16h30 à 18h30 à la Grande Salle. Nous vous rendons attentifs au fait que les habits soient propres et en bon état.

L'assemblée générale aura lieu le **8 novembre 2000** à 20h00 au foyer de la Grande Salle, elle sera suivie à 20h30 d'une conférence donnée par Mme Martine Bovay «Nos ados comment les comprendre et s'entendre avec eux».

*Carine Fame  
pour l'APE*

## **Concert** **à l'église du Mont**

**Saison 2000-2001, novembre à avril**

La société de Développement et la Paroisse Réformée du Mont, organisatrice de ces concerts, vous invitent chaleureusement aux 5 concerts qui seront présentés dans notre église comme lors de la saison précédente:

• **Dimanche 19 novembre, 17h00:**  
Concert de l'Avent: Anne Ramoni

Soprano, Pascal Pilloud, orgue, Grégoire Fillion, flûte. Œuvres de Jean-Sébastien Bach.

• **Dimanche 17 décembre, 17h00:**  
Concert de Noël avec le Groupe vocal «Pic'Notes», et orgue.

• **Vendredi 26 janvier, 20h30:**  
Quatuor Florestan, ensemble à cordes (Guilde de la Musique de Chambre).

• **Dimanche 18 mars 17h00:**  
Trio Ruggeri et B. Järman; ensemble à cordes et flûte (Guilde de la Musique de Chambre).

• **Dimanche 1er avril 17h00:**  
Duo Degré 21, saxophone et guitare (Guilde de la Musique de Chambre).

Comme de coutume, chaque concert sera suivi d'une verrée de rencontre avec les artistes à la Salle de Paroisse.

## **Grande vente** **d'habits enfants**

**Aux parents et futurs parents**

Grande vente d'habits enfants (hiver) de 2<sup>e</sup> main au Centre œcuménique de Froideville, les **5 et 6 octobre 2000** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Etat impeccable et très petit prix.

*Robert Caroline  
Tél. 881 44 32*



## **Dance Aérobiec**

**Pour toutes celles qui disent « maintenant je commence »**

Vous aimez danser, vous aimez bouger, vous êtes débutante ou sportive, vous voulez être bien dans votre corps et dans votre tête:

le nouveau programme de  
**Danse Aérobiec**  
débutera

**le mercredi 27 septembre à 9h00**  
**à la grande Salle du Mont.**

**Renseignements:** Dominique Beney,  
1055 Froideville, Tél. 021/881 34 92.

Cours également lundi à 20h00 avec Marie-Nöelle.

## **Garderie Le Verseau**

Nous vous signalons **l'ouverture à Lausanne de la garderie Le Verseau** avenue de Tivoli 70 (tél. 624 14 15). Il s'agit d'une garderie privée qui accepte des enfants habitant hors de la commune de Lausanne.

## **Méthode** **Margaret Morris**

Mesdames,

Si vous désirez maintenir votre forme ou la retrouver, vous sentir bien dans votre corps et le connaître, améliorer votre puissance de concentration et la coordination de vos mouvements; si vous vous souciez de fortifier votre colonne vertébrale, votre équilibre, vos réflexes: en groupe, en musique, en danse, et en amitié, alors venez vous joindre à nous.

**Les cours** de la méthode Margaret Morris au Mont **reprennent à fin septembre** et Huguette Boss, au n° de tél. 312 17 90, vous renseignera volontiers.

*H. Boss*

## **Nos Jubilaires**

**90 ans**



*Mme Hilda Trachsel*

Une nouvelle fois La Paix du Soir était en liesse pour fêter les **90 ans de Madame Hilda Trachsel**, née à Vaulion, le 30 juillet 1910.

Entourée de sa famille, de M. Christian Frioud et de M. Edouard Debétaz, municipal, de M. Marc Peter, pasteur à Prilly, des résidants et du personnel de La Paix du Soir, elle a apprécié chaque moment de son goûter d'anniversaire.

Mme Hilda Trachsel apprend le métier de couturière et en 1933 épouse Charles Trachsel, facteur à Cossonay. En 1968, elle se souvient avoir travaillé au guichet de la poste du Mont, afin de secondar son mari, alors buraliste dans la commune.



M. et Mme Paul et Violette Henny

Photo: C. Frioud

Notre nonagénaire toujours très coquette aime la vie et ne s'ennuie jamais. Elle m'a livré ses violons d'Ingres : se remémorer les capitales de divers pays, écrire son journal sur un petit carnet gardé fidèlement dans son sac à main, marcher trente minutes par jour dans le parc pour garder la forme, lire et chanter.

Charmée par le cadre idyllique de La Paix du Soir, elle décide d'y entrer, le 27 novembre 1999.

« C'est merveilleux, ici, tout le monde est gentil ». Nous lui souhaitons encore de nombreux jours heureux et nous lui disons merci pour son enthousiasme et sa présence sympathique.

Monique Ramuz

## Noces de diamant

Mardi 1<sup>er</sup> août, M. Raymond Annen, municipal, et le secrétaire soussigné se rendent au domicile de **M. et Mme Paul et Violette Henny**, au ch. de la Marjolatte, afin de leur apporter les félicitations et les vœux des Autorités montaines à l'occasion de leur **60<sup>e</sup> anniversaire de mariage**.

C'est à Bercher, où il effectuait son service militaire que Paul prend acte de l'ordre de mobilisation de fin août 1939, ce qui lui valut une semaine de congé pour son mariage, célébré un an plus tard, le 1<sup>er</sup> août 1940, à l'Eglise de Prilly.

Paul Henny est né au Mont, alors que Violette y prenait domicile en 1931. Le couple est entouré d'un fils, d'une fille, de deux petits-fils et de deux arrière-petits-fils. Chacun fut actif au sein de la Commune, si l'on songe que Paul,

membre du Conseil communal, fut aussi membre de la société de chant l'Aurore, de la Société du Battoir et de l'Assurance Chevaline, alors que Violette, membre des paysannes vaudaises, pesait le lait à la laiterie des Planches, dans les années 1956 à 1972, se souvenant qu'à ses débuts, elle accueillait 24 sociétaires, puis seulement huit en fin de carrière (aujourd'hui cinq fournisseurs).

Que M. et Mme Paul Henny soient ici remerciés de leur engagement et de leur participation à la vie du village.

Nous les remercions de leur accueil et des instants qu'ils ont bien voulu nous consacrer et leur adressons nos vœux les meilleurs pour encore de paisibles

journées à leur demeure des hauts de la Commune.

C. Frioud  
Secrétaire municipal

## 90 ans

**Double anniversaire** à l'EMS la Naz, fondé, rappelons-le, en 1976, par Mlle D. Mauri, infirmière en psychiatrie, établissement où se sont rendus M. Jean-Pierre Sueur, municipal, et le secrétaire soussigné, pour fêter le **90<sup>e</sup> anniversaire** de **Mme Madelaine Roulet** et le **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage** de **M. et Mme Jean et Adèle Defrancisco**.

Mme Madelaine Roulet est née à Oron, le 24 juillet 1910 ; elle est la deuxième d'une famille qui comportera cinq enfants, et dont le père exerce le métier de maréchal-ferrant.

C'est en effectuant un apprentissage de couturière, à Bussigny, qu'elle rencontre son mari.

Le couple s'installe à l'époque à Moudon, M. Roulet étant l'intendant de l'Arsenal. Son mari décédé prématurément, il appartenait dès lors à Madelaine Roulet d'élever ses deux enfants, un garçon et une fille, qui aujourd'hui lui procurent la joie d'être entourée de six petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Notons encore que Madelaine, travaillait en qualité de réceptionniste à l'Ecole d'infirmière de Chantepierre. Ayant de bonne disposition pour la musique, Madelaine a étudié le piano et c'est en musique que nous avons été accueillis auprès des pensionnaires de l'Etablissement.

Nous réitérons à Mme. M. Roulet nos félicitations ainsi que nos vœux les meilleurs pour sa santé et encore de paisibles journées à « La Naz », entourée de sa famille et du dévoué personnel de l'EMS.

M. et Mme Jean et Adèle Defrancisco se sont mariés à l'Eglise du Valentin, à Lausanne, le 19 août 1950. Aîné d'une famille de neuf enfants, Jean Defrancisco effectue un apprentissage de maçon pour ensuite faire partie de la première volée de l'Ecole de contre-maîtres, instaurée en 1957. Fille et sœur de tailleur, Mme A. Defrancisco née Ballarini, exerce le métier de couturière.

Le couple a une fille qui lui rend régulièrement visite, bien que domiciliée à Palerme.

A la retraite depuis 1992, et encore domicilié à Lausanne, Jean Defrancisco se déplace fréquemment au Mont pour passer quelques moments de silencieux



Mme Madeleine Roulet

Photo: C. Frioud



M. et M<sup>me</sup> Jean et Adèle Defrancisco

échanges avec son épouse, résidente à l'EMS la Naz depuis octobre 1999.

Nous savons que tous deux ont apprécié notre visite à l'occasion de cet anniversaire ; nous les remercions des instants qu'ils ont pu nous accorder et leur souhaitons encore de nombreuses et paisibles rencontres, bien entourés du personnel de l'Etablissement, voire de connaissances et d'amis.

C. Frioud  
Secrétaire municipal

## Noces d'Or

Mardi 6 septembre, MM. Ch. Bratschi, municipal, et M. C. Frioud, secrétaire soussigné, présentent les vœux et félicitations des Autorités à **M. et Mme Constantin et Mandra Cepleanu**, à l'occasion de leur **50<sup>e</sup> anniversaire de mariage**.

Après des études de médecine, en Roumanie, où Constantin Cepleanu épouse Mandra Ioanid, le 2 septembre 1950, tous deux exercent dans un hôpital régional roumain, puis prennent domicile en Suisse, dès juillet 1972, avec la possibilité de travailler auprès de divers établissements hospitaliers, pour finalement, ouvrir leur propre cabinet, à titre individuel, en ville de Lausanne.

Le couple Cepleanu a eu un fils, André, également médecin, exerçant dans une Commune de la région lausannoise ; il est également entouré de trois petits-enfants. Notons que Constantin et Mandra Cepleanu ont obtenu la natio-

nalité Suisse et la bourgeoisie de la Commune de Montherod, alors que leur fils a obtenu la bourgeoisie du Mont en 1986.

Nous pouvons d'ores et déjà souhaiter à tous deux une heureuse et longue retraite, décision ayant été prise de fermer le cabinet commun de l'av. du Grey au 30 septembre prochain.

Gageons qu'ils sauront en profiter, la musique classique, le bridge, l'informatique, les timbres et la pêche faisant partie de leurs principales occupations et aspirations.



M. et M<sup>me</sup> Constantin et Mandra Cepleanu

Nous les remercions de leur chaleureux accueil et des agréables instants passés en leur compagnie.

C. Frioud  
Secrétaire municipal

## Le conseil du vétérinaire

### Les affections de la peau

Les affections de la peau sont un des principaux motifs qui amènent le propriétaire d'un animal à consulter un vétérinaire. Ces affections ont des causes multiples.

Une des plus fréquente est l'allergie aux piqûres de puces. Dans ce cas, les zones affectées sont localisées plutôt sur le bas du dos, la base de la queue, le haut et l'intérieur des cuisses et la région inguinale.

Différents autres ectoparasites peuvent également provoquer des démangeaisons et des lésions cutanées.

La gale, par exemple, se caractérise par un prurit intense associé à des lésions papuleuses et des excoriations que l'animal s'inflige lui-même. Elle est en outre hautement contagieuse.

L'intolérance alimentaire est une source de dermatite occasionnant du prurit et parfois accompagnée de symptômes gastro-intestinaux.

Diverses allergies sont causes de dermatites non spécifiques qui peuvent être localisées à la face, sur les babines ou

au pavillon de l'oreille aussi bien que sur les membres ou sous le ventre.

Il existe aussi des dermatoses psychogènes. L'animal se gratte ou se lèche sans raison apparente. La cause est psychosomatique. Dans ce cas, c'est son mode de vie qu'il faut remettre en question.

Toutes ces affections cutanées primaires peuvent se compliquer d'une infection secondaire. Les lésions deviendront alors suintantes ou purulentes et l'état général de l'animal pourra être atteint.

Les traitements dépendant de l'étiologie de la maladie, il est préférable de consulter un vétérinaire en cas de problème de peau.

*Dr L. Walter*

## De nos lecteurs



### Les amis des 4 coins

**Mardi 3 octobre à 14h00** au foyer de la grande salle, nous aurons l'occasion

de faire plus ample connaissance avec notre nouveau pasteur, Jean-Denis Roquet qui nous parlera de sa vie, de ses expériences, de sa foi, de ses espoirs. Venez nombreux pour découvrir les nombreuses facettes de sa personnalité. Une série de clichés de fleurs agrémenteront cette rencontre.

**Mardi 7 novembre:** Croisière fluviale de St-Petersbourg à Moscou, une superbe vidéo commentée par Jean Schneider.

**Mardi 12 décembre:** Fête de Noël.

## De nos sociétés



### Echo des Bois

#### Le chœur mixte innové

Les répétitions du chœur mixte L'Echo des Bois ont repris à la fin du mois d'août.

Notre saison musicale a démarré avec deux chantées: l'une à la « Mi-été des Planches », et l'autre au Tessin.

Pour nos concerts annuels, les 30 et 31 mars 2001, nous préparons une création musicale de Jean Rochat et Louis-Nicolas Morel, ainsi qu'une œuvre classique, et des surprises.

Pour ces concerts, nous proposons à de nouveaux chanteurs de nous rejoindre pour les préparer, et ceci sans obligation de participer aux diverses tâches non-musicales (lotos, fête de mai, etc...).

**Nous répétons les mardis à 20h 15 à l'aula du collège du Mottier**, les timides sont bienvenus...

Avec mes meilleures salutations,

*Lia Singh*



### FSG Le Mont

#### Recherchons désespérément...

Deux moniteurs(trices) pour animer le groupe jeunesse filles, 10-14 ans. Il n'est pas nécessaire d'être un sportif de haut niveau, mais avoir envie de bouger et faire preuve de motivation pour servir de locomotive à ce groupe d'une quinzaine de jeunes filles. Pour tous renseignements complémentaires, vous pou-



Chœur mixte L'Echo des Bois



FSG Le Mont - Groupe jeunesse filles, 10-14 ans



Leaticia Stucki

vez vous adresser à P. Annen Joerg au 652 68 94.

### Concours individuel Athlétisme

Par une journée semi-ensoleillée, mais où le moral était au beau fixe, neuf jeunes filles se sont présentées au Championnat Régional Broye-Jorat d'athlétisme le 6 mai 2000 à Lucens.

Elles ont obtenu de très bons résultats, jugez-en vous-mêmes...

#### Ecolières B - 10/11 ans filles (sur un total de 97 participantes)

37<sup>e</sup> Dist. Corine Gobet, 80<sup>e</sup> Barbara Strahm.

#### Ecolières C - 8/9 ans filles (sur un total de 115 participantes)

23<sup>e</sup> Dist. Manon André\*, 25<sup>e</sup> Dist. Imène Abd-El-Khalek\*, 31<sup>e</sup> Naomi Spring\*, 32<sup>e</sup> Dist. Lucie Fernandez\*, 80<sup>e</sup> Christelle Cloux, 94<sup>e</sup> Céline Spänhauer, 106<sup>e</sup> Aude Bally (blessée).

\*Ces quatre filles ont été qualifiées pour la finale vaudoise d'athlétisme qui s'est déroulée le 17 juin 2000 à Payerne.

#### Voici leurs résultats:

40<sup>e</sup> Imène Abd-El-Khalek (651 points), 43<sup>e</sup> Manon André (643 points), 59<sup>e</sup> Lucie Fernandez (539 points), 60<sup>e</sup> Naomi Spring (521 points)

De plus, 2 garçons se sont également présentés à Payerne (catégorie Ecoliers



FSG - Ecolières B (10-11 ans) et C (8-9 ans)

C - 8/9 ans) avec un 10<sup>e</sup> rang, Dist. pour Johann Leder et 41<sup>e</sup> rang pour Yann Roduit.

### Concours individuel Gymnastique

Laeticia Stucki s'est présentée à ce concours qui a eu lieu le 20 mai 2000 à Moudon pour le test 2. Elle a obtenu le 12<sup>e</sup> rang avec l'excellente note de 9.30

pour la partie « mains libres » et 8.40 pour la partie « corde ».

Ces notes ont permis à Laeticia d'obtenir une distinction et d'accéder à la Finale vaudoise du 17 juin 2000 à Payerne. Elle s'est classée 13<sup>e</sup> avec 8.70 (mains libres) et 8.60 (corde).

Un **grand bravo** à ces filles et garçons qui se sont si assidûment entraînés.

## Fête Cantonale Vaudoise Payerne 2000

### 1<sup>er</sup> week-end – 17 et 18 juin

Lors de ce grand rendez-vous, plusieurs groupes ont obtenu de très bons résultats. Citons tout d'abord chez les Juniors une 9<sup>e</sup> place avec une note de 8.22 pour une première participation, l'essentiel étant de participer et de juger son niveau en côtoyant les meilleures de la catégorie.

Chez les Dames, un 6<sup>e</sup> rang est venu récompenser leurs efforts avec une note de 8.39.

Le meilleur résultat de cette cantonale a été obtenu par la Gym Hommes qui termine au 3<sup>e</sup> rang du classement général (sur 16 sections participantes).

Plusieurs très bons résultats individuels sont à relever: au cross seniors, deux catégories déterminées par l'âge, Hans-Peter Brogli obtient le 4<sup>e</sup> rang avec distinction sur 40 concurrents alors qu'Ernest Graf termine au 11<sup>e</sup> rang. Dans la seconde catégorie, Michel Mathys finit au 6<sup>e</sup> rang avec une distinction et le meilleur résultat de cette Cantonale a été obtenu par Yves

Brandt qui décroche la médaille d'argent (sur 25 participants).

Félicitations à tous pour ces excellents résultats.

### 2<sup>e</sup> week-end 24 et 25 juin

Dimanche à 6 h 45 ! Départ du Petit-Mont en car pour 25 filles et 16 garçons (7-10 ans), 3 monitrices, 1 moniteur et 2 accompagnantes. Au programme: 8 h 15, parcours d'athlétisme (sur terrain glissant); 10 h 00, production agrès pour les filles, et productions gymnastiques pour les garçons derniers efforts à 11 h 00, parcours de sauts au mini-trampoline pour les deux groupes.

Les filles se sont classées au 37<sup>e</sup> rang sur 56 sociétés participantes et les garçons ont obtenu l'excellent 12<sup>e</sup> rang sur 35 sociétés.

9 enfants de la gym Infantine ont pris part à la production de l'après-midi avec 1'191 autres.

Le retour était très calme, tout ce petit monde ayant beaucoup de fatigue dans les jambes mais de merveilleux souvenirs dans la tête. Vivement la prochaine fête de Gym.

Meilleures salutations sportives et à bientôt.

*Dorys et Isabelle*

**P.-S.:** Si une telle expérience tente vos enfants, voici les horaires des leçons:

• **Filles 7/10 ans**

lundi de 17 h 30 à 19 h 00, salle du Mottier.

• **Garçon 7/10 ans**

mardi de 18 h 15 à 19 h 45, salle des Martines.

## Prochain journal

### Parution

Fin novembre 2000.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.  
**Merci de respecter le délai.**

### Rédaction

#### Greffe municipal

Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29



FSG - 2<sup>e</sup> week-end de la Fête Cantonale Vaudoise à Payerne